

Intégration et parcours MAIA du Pays de Quimperlé

Suivi et bilan de la feuille de route 2018
Perspectives 2019





Pilote : Cécile HENNE

Signature

Porteur : Association Cap Autonomie Santé
Lionel BARJONET, Président

Signature/cachet

Date d'envoi

Présentation en :

- concertation départementale : 22 janvier 2019
- concertation de proximité restreinte : 26 septembre 2018



Sommaire

BILAN

- 1.1 Travaux réalisés dans l'année 2018
- 1.2 Bilan au 31 décembre 2018

PARTIE 2

Déploiement de l'intégration - méthode MAIA

- 2. 1 Situation en début d'année (concertation, guichet intégré, gestion de cas)
- 2. 2 Feuille de route
- 2. 3 Axes de travail déclinés dans l'année

PARTIE 3

Organisation territoriale et thématiques parcours

- 3. 1 Situation en début d'année
- 3. 2 Feuille de route
- 3. 3 Axes de travaux déclinés dans l'année

PARTIE 3

Synthèse des propositions d'actions pour la feuille de route 2019

ANNEXES

PARTIE 1

Bilan





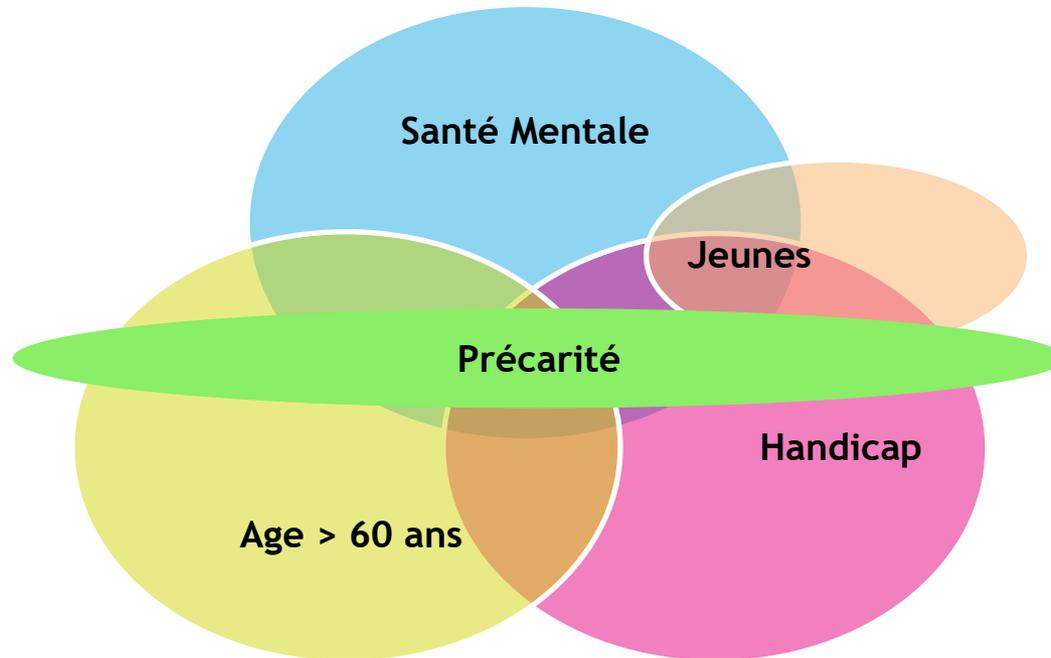
Bilan 2018

La polyvalence

RAPPEL : L'expérimentation sur le Pays de Quimperlé porte sur l'application de la méthode MAIA envers une population élargie :



les publics en situation de perte d'autonomie (cf HAS).





Bilan 2018

Les éléments de contexte



Agrégation de 16 communes

60 000 habitants dont 16 000 personnes âgées de plus de 60 ans - Population vieillissante

Etat de santé défavorable du Pays de Cornouaille par rapport à la moyenne régionale

Forte mortalité liée aux comportements individuels

➤ Contrat Local de Santé Quimperlé Communauté 2016-2019

+ diagnostic sur la souffrance psychique chez les jeunes réalisé en 2017

➤ Analyse de besoins sociaux portée par Centre Intercommunal d'Action Sociale

➤ Mise en place du Groupement Hospitalier du Territoire Lorient-Quimperlé au 1^{er}/01/2018.

➤ Mise en œuvre du dispositif PCPE (Pôle de Compétences et de Prestations externalisées) sur le département, dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT).

➤ Constitution du projet Cap Autonomie Santé sur le territoire Lorient/Quimperlé



Bilan 2018

Méthodologie diagnostic

- **Recensement des diagnostics existants** : Contrat Local de Santé, Conseil Territorial de Santé, Schéma départemental PA et PH, Projet Régional de santé...
- **Approche quantitative** : recensement de l'offre de services d'aides et de soins (Pays de Quimperlé et département-région)
- **Approche qualitative** :
 - Entretiens semi-directifs individuels auprès des professionnels des secteurs social, sanitaire et médico-social et des différents champs d'intervention.
 - Rencontres des acteurs lors de réunions, groupes de travail et instances
 - Ateliers MAIA : ateliers participatifs et expérientiels avec les professionnels des différents champs d'intervention

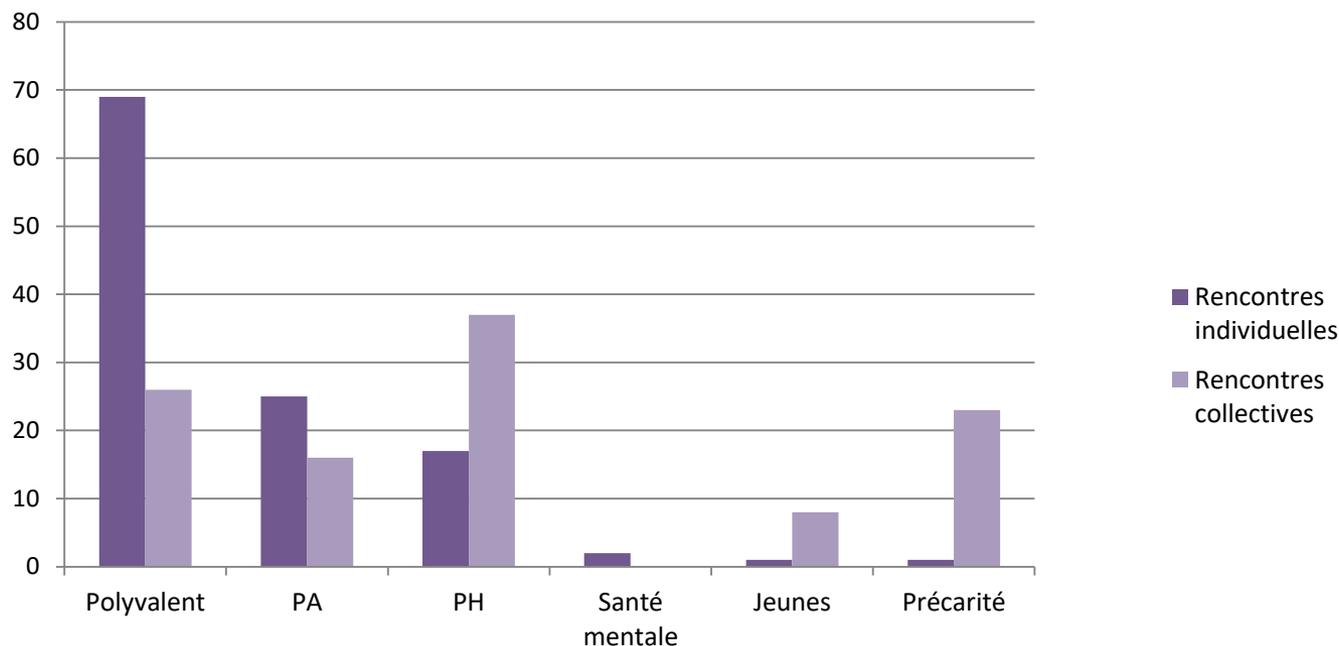
Pour une cohérence des actions sur le territoire de Quimperlé, le diagnostic est mis en perspective avec l'analyse des besoins sociaux portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), les actions relevant du Contrat Local de Santé, et celles portées par le département et l'ARS.



Bilan 2018

Les rencontres individuelles et collectives

⇒ 225 professionnels et élus rencontrés depuis octobre 2017.



- A noter :**
- Opportunité : rencontres collectives des partenaires précarité dans le cadre de l'ABS
 - Peu d'acteurs de santé mentale rencontrés afin d'éviter les sur-sollicitations des acteurs car Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) prévu fin 2018.
 - Jeunes : chantier à travailler avec CLS
 - De fait : les acteurs polyvalents accompagnent les autres publics également



Bilan 2018

Les Ateliers MAIA

Ces ateliers pluridisciplinaires ont pour objectifs :

D'approfondir l'analyse des problématiques identifiées sur le territoire et portant sur le parcours des usagers,

De faire émerger des pistes d'actions possibles pour corriger ces dysfonctionnements,

De favoriser l'interconnaissance des acteurs et le partage d'expériences.

Mise en place de 4 ateliers MAIA entre mars et juin 2018 :

- Difficultés de maintien/inclusion en milieu ordinaire
- Difficultés d'accès aux soins, aux accompagnements et aux aides
- Gestion des situations de crise et d'urgence
- Liens de coopération : outils et canaux de communication



20-25 participants à chaque atelier, la majorité a participé aux 4 séances

Accueil très favorable de la MAIA et de la polyvalence

Appropriation de la MAIA par les acteurs

Orientation de situations complexes





Bilan 2018

Synthèse : les éléments clés

Ces rencontres et ateliers ont permis d'identifier quelques axes de travail à prioriser :

- Favoriser l'interconnaissance
- Mettre en œuvre le groupe de travail « hébergement temporaire »
- Mettre en place un espace d'échanges de pratiques et d'expériences
- Identifier qui fait quoi sur le territoire
- Développer l'accès à un système d'information partagé
- Mettre en œuvre une réflexion sur le « handicap vieillissant »
- Développer des actions visant l'accès aux droits

Le diagnostic 2018 est en cours de finalisation. Il sera présenté aux professionnels du territoire lors de la première concertation plénière : 29 janvier 2019



1.2 Bilan au 31 décembre 2018

Mécanisme/ Thématique	Axe de travail	Icône 	Points de vigilance
Concertation	Constituer une table de concertation tactique		Approche polyvalente
Intégration	Favoriser l'interconnaissance		
Gestion de cas	Organiser la mise en œuvre de la gestion de cas		Articulation Gestion de cas-coordination d'appui-pilote
Thématique 1	Elaborer un diagnostic territorial polyvalent partagé		Mise en cohérence avec projets du territoire
Thématique 2	Organiser la mise en œuvre des préconisations en lien avec la souffrance psychique chez les jeunes		
Thématique 3	Favoriser l'articulation entre les dispositifs d'intégration et de coordination		Création de Cap Autonomie Santé Evolution des politiques publiques
Thématique 4	Mettre en place un groupe de travail sur l'hébergement temporaire		GT prévu février-mai 2019

PARTIE 2

Déploiement de l'intégration - méthode MAIA

Feuille de route et axes de travail de
l'année 2019





2.1 Situation en 2018

Thématiques	Axes de travail 2018	Actions réalisées
Concertation	Constituer une table de concertation tactique	1ère concertation de proximité restreinte : 26/09/2018 (Cf pièce jointe 1)
Guichet intégré	Favoriser l'interconnaissance	Réalisation de 4 ateliers MAIA + 1 groupe de travail CCAS Articulation avec PCPE, ABS et groupes CLS
Gestion de cas	Organiser la mise en œuvre de la gestion de cas	Recrutement reporté des 2 GC (nov 2018) Réalisation d'une fiche d'orientation commune PTA-GC (Cf annexe 1)

Tendances du territoire - éléments importants :

- Besoin d'interconnaissance
- Politique de convergence des missions PTA-MAIA



2.2 Feuille de route 2019 - déploiement de l'intégration

Mécanisme ¹	Constats	Axes de travail	Instance Date de validation	Identifié en
Concertation	Composition de la concertation de proximité pour respect de la polyvalence et représentativité de l'offre Absence de concertation portée par PCPE	⇒ Développer la concertation de proximité polyvalente	TCT 26/09/2018	2018
Guichet intégré	Besoin d'échanges d'expériences et de pratiques Demande des acteurs de savoir « qui fait quoi » sur le territoire Besoin d'outil de partage d'informations	⇒ Mettre en œuvre un « comité de situations complexes » ⇒ Elaborer un référentiel de missions : CLS-CD-MAIA ⇒ Sensibiliser les acteurs au SI Gwalenn	TCT 26/09/2018	2018
Gestion de cas	Recrutements GC reportés Attente de cette offre par les partenaires . Elaboration d'une fiche d'orientation commune. Nouveau cahier des charges attendu en décembre 2018.	⇒ Renforcer l'intégration des services GC-PTA-coordination territoriale MAIA	TCT 26/09/2018	2018

¹ Chaque mécanisme peut faire l'objet d'un ou plusieurs axes de travail

² Table de concertation tactique /Table de concertation stratégique : la sémantique retenue dans ce document est celle du cahier des charges national



2.3 Concertation - Développer la concertation de proximité polyvalente

Objectif : Améliorer le fonctionnement et la dimension décisionnelle de la concertation de proximité

Rappel date de décision :

Concertation de proximité : 26/09/2018

Réalisé

1^{ère} concertation de proximité restreinte le 26/09.

Autres concertations planifiées :

1 concertation plénière : 22 janvier 2019

2 concertations restreintes : 30 avril et 15 octobre 2019

Résultats (cf. indicateurs)

Réalisation d'1 concertation plénière et 2 restreintes.

Validation de la composition en concertation restreinte.

Représentativité de l'offre exhaustive fin 2019

Taux de participation aux instances

Actions à réaliser

- Finaliser sa composition au regard de l'approche polyvalente
- Travailler un règlement de fonctionnement (à présenter en plénière)
- Organiser les concertations en s'appuyant sur des techniques d'animation favorisant l'émergence d'idées, débat et prise de décision
- Evaluer la représentativité des acteurs du territoire / polyvalence (en octobre 2019) et penser réajustement pour 2020.
- Réaliser les concertations dans différents lieux du territoire + visite des structures associées
- Organiser un focus sur une action/projet à chaque concertation.
- S'assurer de la mobilisation des acteurs pour la mise en œuvre des actions de la feuille de route

Points de vigilance

- Vigilance : Sur-sollicitation des acteurs car peu nombreux et beaucoup de GT. Aussi, certains acteurs sont départementaux et hors territoire (MDPH, DTAS, ...)



2.3 Guichet intégré -

Axe 1 : Mettre en œuvre un comité de situations complexes

Objectif : favoriser le partage d'expériences et de pratiques entre professionnels autour des situations complexes (polyvalentes).

Rappel date de décision : 26/09/2018.
Besoin exprimé lors des ateliers MAIA.

Réalisé (actions et dates)

06/07/18 : sollicitation de la participation systématique du PCPE validée.

30/07/18 : Premiers éléments organisationnels travaillés avec CLIC et PTA.

Résultats (cf. indicateurs)

Nombre de comités réalisés

Nombre de participants aux comités

Type d'exercice/missions des participants

Type de situations évoquées

Nombre et type de réponse aux situations

Actions à réaliser

- Organiser ce comité : 2h, dont un temps réservé pour focus de présentation d'une structure/service.
- Planifier ce comité : 1 réunion / 2 mois ; horaires diversifiées (matin, midi, ap-midi)
- Communiquer (objectifs et calendrier) auprès des partenaires des secteurs sanitaire, social et médico-social (Invitations / mail + affiches)

Points de vigilance

Facteurs de réussite : participation des libéraux ; Constitution d'un groupe de référents permanents (CLIC, PTA, GC et PCPE)

Ajustement à prévoir : réaliser ces comités sur différents lieux du territoire pour renforcer la proximité avec les acteurs.



2.3 Guichet intégré - Axe 2 : Elaborer un référentiel de missions

Objectif : identifier « qui fait quoi » sur le territoire et les environs.

Rappel date de décision : 26/09/2018

Réalisé (actions et dates)

27/09/18 : 1^{ère} instance technique « journée d'information et échange accès aux droits »

12/11/2018 : 2^{ème} instance technique.

10/12/2018 : 1^{er} GT avec SSIAD et CSI.

Résultats (cf. indicateurs)

Réalisation d'un outil-référentiel du mission à l'échelle du territoire + certains dispositifs en région.

Actions à réaliser

- Recenser les supports existants et expériences
- Articulation avec CLS et CD et CIAS car action identifiée dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux
- Organiser des GT entre structures portant les mêmes missions pour recenser leurs pratiques.
- Travailler sur le support adapté + mise en forme.
- Organiser la communication/sensibilisation autour de l'outil.

- Contribuer à la mise en œuvre d'un temps fort d'interconnaissance des dispositifs d'accès aux droits (portage DD ARS - mai 2019) Quimperlé-Concarneau : implication dans COPIL technique

Points de vigilance

- Veiller à l'articulation avec CD pour une lisibilité des données : nomenclature
- Veiller à l'interface à venir avec ROR / nomenclature
- **Identifier les « maillons » manquants/fragiles dans le parcours = rupture des parcours !**



2.3 Guichet intégré - Axe 3 : Sensibiliser les acteurs au SI GWALENN

Objectif : sensibiliser les acteurs du territoire à l'utilisation de la plateforme e-santé : système d'information GWALENN

Rappel date de décision
Souhaité par ARS en septembre 2018.

Réalisé (actions et dates)
15/10/2018 : formation GWALENN pour pilote et coordinatrice d'appui.

Résultats (cf. indicateurs)

- Formation du pilote, des 2 GC et Coordinatrice d'appui réalisée
- Nombre de dossiers créés dans le SI Gwalenn

Actions à réaliser

- Former le pilote à GWALENN
- Utiliser le SI Gwalenn au sein de Cap Autonomie Santé
- Sensibiliser les acteurs au partage d'informations (*cf thématique parcours 3*)
- Communiquer et sensibiliser les acteurs sur la plateforme GWALENN, en lien avec l'outil de communication élaboré par GCS.

Points de vigilance

Nécessité d'adhérer au GCS e-santé pour accéder à Gwalenn
Quel outil de communication de Gwalenn proposé par GCS-esanté ??
Prérequis : appréhender les notions de partage d'informations (*cf thématique parcours 3*)



2.3 Gestion de cas - Renforcer l'intégration des services GC-PTA-Pilote MAIA

Objectif : Renforcer l'articulation des missions de coordination de situation (gestion de cas et coordination d'appui) et de coordination territoriale (pilote MAIA) au sein de l'antenne Cap Autonomie Santé de Quimperlé.

Rappel date de décision : 26/09/2018

Réalisé (actions et dates)

Résultats (cf. indicateurs)

- 2 GC recrutées
- Nombre de fiches d'orientation reçues
- Nombre de fiches de remontée des dysfonctionnements transmises
- Formation DU et Inter RAI réalisées.

Actions à réaliser

- Diffuser et évaluer la fiche d'orientation vers la gestion de situation complexe (l'évaluation sera présentée en concertation de proximité pour ajustements/validation)
- Sensibiliser les acteurs à son utilisation + présentation par GC et coordinatrice d'appui.
- Evaluer le circuit de la demande (Cf annexe 2)
- Mettre en œuvre un système de remontée des dysfonctionnements commun efficient
- Former les GC et coordinateur d'appui : DU gestion des parcours complexes.
- Former les GC à l'OEMD : inter-RAI
- Développer les rencontres partenariales GC-PTA-pilote (communication à adapter)
- Harmoniser les processus d'entrée et de sortie de coordination de parcours.

Points de vigilance

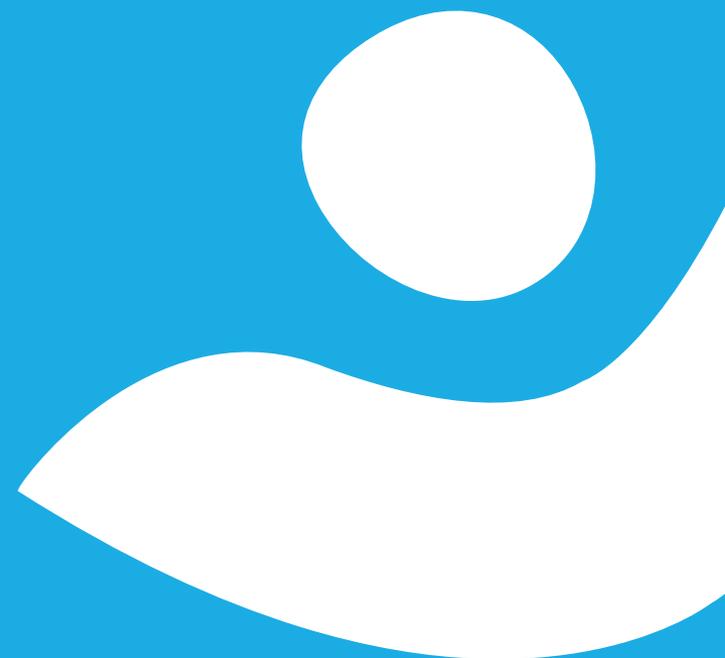
Vigilance : une porte d'entrée unique avec maintien des missions respectives (PTA-GC) avec une montée en compétences pour atteinte schéma cible.

Levier : partage des locaux et des temps de formation + simplifier la communication externe

PARTIE 3

Organisation territoriale- problématiques parcours

Feuille de route et axes de travail de
l'année





3.1 Situation en 2018

Thématiques	Axes de travail 2018	Actions réalisées
Thématique 1	Elaborer un diagnostic territorial polyvalent partagé	Rencontres individuelles et collectives Ateliers MAIA ABS du CIAS ⇒ Présentation 1ers éléments : concertation plénière (01/19) ⇒ Poursuivre avec PTSM 29 et 56, + renouvellement CLS
Thématique 2	Organiser la mise en œuvre des préconisations en lien avec la souffrance psychique chez les jeunes	Groupes de travail reportés en raison de l'absence prolongée de chargée de mission CLS ⇒ Lien à faire avec PTSM
Thématique 3	Favoriser l'articulation entre les dispositifs d'intégration et de coordination	Constitution de Cap Autonomie Santé, Signature d'une convention avec PCPE en cours, Fiche d'orientation commune PTA-MAIA PQ Groupes de travail co-animés avec CLIC Ecriture du protocole CLIC-CDAS-MAIA en cours Local commun à Quimperlé : PTA et MAIA.
Thématique 4	Mettre en place un groupe de travail sur l'hébergement temporaire	Accompagnement par ARS reporté à fin 2018 ⇒ Groupe de travail reporté à début 2019 ⇒ A articuler avec les GT du territoire

Tendances du territoire - problématiques parcours identifiées :

- Difficultés de repérage de vulnérabilité et de savoir orienter (SAAD)
- Comorbidités psychiatriques
- Les solutions de répit (PA-PH)
- Personnes handicapées vieillissantes
- Besoin d'éclairage au sujet du partage d'informations



3.2 Feuille de route 2019 - thématiques parcours

Thématique	Constats	Axes de travail	Instance de décision et date	Identifié en
	En continu et en transversal	Poursuivre le diagnostic du territoire centré sur une approche polyvalente et partagée des problématiques de parcours.	TCT 26/09/2018	2017
Offre de répit	Offre HT limitée sur le territoire Absence d'offre pour PH-psy Accompagnement par ARS reporté	Contribuer à améliorer la réponse apportée par l'HT en articulant avec autres offres de répit	TCT 26/09/2018	2017
Vulnérabilité	Souffrance psychique des jeunes Difficultés de repérage et d'orientation Besoin de savoir « qui accompagne qui, quand, comment dans la parcours ? »	Améliorer le repérage de la vulnérabilité par les professionnels Favoriser l'interconnaissance (cf axe Guichet Intégré)	TCT 26/09/2018	2018
Partage d'informations	Méconnaissance de la législation par les acteurs Faible utilisation des messageries sécurisées GT 29 initié en 2018.	Favoriser l'échanges de bonnes pratiques (cf Axe 1 guichet intégré) Déployer un outil sur le partage de l'information : guide / sensibilisation	TCT 26/09/2018	2018
Personnes en situation de handicap vieillissantes	Orientation situation complexe PH vieillissent mieux mais prématurément Parents vieillissent mieux mais sans anticipation de l'évolution	Elaborer un GT sur les PH vieillissantes	TCT 26/09/2018	2018



3.3 Thématique parcours- Poursuivre le diagnostic territorial polyvalent partagé

icone

Objectif :

Poursuivre un diagnostic du territoire centré sur une approche polyvalente et partagée des problématiques de parcours.

Porteur de l'action : Pilote MAIA + CLS

Réalisé (actions et dates)

- Recensement et appui sur les diagnostics existants

Résultats (cf. indicateurs)

- Nombre de participants à la concertation plénière du 29/01/2019.
- Nombre et typologie des acteurs rencontrés en 2019
- Problématiques remontées par les acteurs (nombre et typologie)
- Nombre et type de thématiques retenues et travaillées en concertation de proximité
- Nombre de participation aux GT PTSM

Actions à réaliser

- Présentation des éléments diagnostic 2018 en concertation plénière du 29 janvier 2019.
- Poursuivre les rencontres individuelles et collectives des acteurs
- Contribuer à la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (29 et 56) : membre du COPIL PTSM 29 + pilote d'un GT.
- Contribuer à l'élaboration du nouveau CLS de Quimperlé communauté
- Discussion autour des éléments diagnostic et problématiques parcours avec les acteurs lors des concertations de proximité.
- Partager les problématiques et éléments diagnostic avec les MAIA 29.

Points de vigilance

- ⇒ **La méthodologie (GT) pour l'élaboration du référentiel de missions visera également à identifier les problématiques parcours du territoire.**
- ⇒ Les comités de situations complexes et les remontées des dysfonctionnements recueillies visent à nourrir en continu le diagnostic.



3.3 Thématique parcours - Contribuer à améliorer la réponse en offre d'HT en veillant à l'articulation des offres

Objectif :

Proposer à l'échelon du territoire des pistes d'adaptation et de recomposition de l'offre en hébergement temporaire adaptée aux besoins des personnes âgées, ayant des problématiques de santé mentale, en situation de handicap et/ou de précarité

(graduation de l'offre : offre de proximité d'HT classique, offre HT spécialisée de recours MAMA, offre HT intermédiaires post-hospitalisation et d'urgence).

Porteur de l'action : pilote MAIA

Réalisé (actions et dates)

Accompagnement ARS : 17/10/2018.

Résultats (cf. indicateurs)

- Mise en œuvre du groupe de travail début 2019
- Nombre de participants aux GT
- Production d'un rapport 3-4 pages, échéance 05/2019

Dysfonctionnements, spécificités, difficultés constatées et bonnes pratiques repérées

Propositions de solutions pour répondre à ces constats et améliorer la coordination entre les acteurs

Actions à réaliser

- Mobiliser les acteurs du territoire sur : l'appropriation du référentiel de bonnes pratiques de l'hébergement temporaire médicalisé pour personnes âgées + la prise de connaissance des éléments de diagnostics sur l'offre d'HT produits par l'ARS et le CD, + sur CHRS.
- Documenter avec les acteurs du territoire les modalités de fonctionnement de l'HT notamment les bonnes pratiques, les difficultés de fonctionnement et d'accès aux dispositifs et les besoins de la population.
- Proposer des pistes d'amélioration de l'offre en termes de structuration reposant sur la construction d'une palette de réponses adaptées aux caractéristiques locales à capacités du territoire inchangées (pas de création de places nouvelles sauf par transformation de places d'HP ou redéploiement de places HT).
- Valider des éléments produits (état des lieux et propositions) en concertation départementale.

Points de vigilance

Réflexion partagée avec MAIA Pays de Lorient sur l'offre du Territoire de santé Lorient-Quimperlé. Appui sur l'accompagnement méthodo / ARS fin 2018. Articulation avec DJRCS, CIAS, CLS et PTSM.

⇒ Lien avec les GT portant sur le référentiel missions.

⇒ Lien avec constats partagés SSIAD, SAAD, IDEL,



3.3 Thématique parcours - Améliorer le repérage de la vulnérabilité par les professionnels

Objectif :

Accompagner les professionnels du territoire à repérer les situations de vulnérabilité et à recourir aux mesures existantes.

Porteur de l'action : pilote MAIA

Réalisé (actions et dates)

GT MAIA 29 en 2018 : constitution d'un guide + grille de repérage.

Résultats (cf. indicateurs)

Nombre et typologie des participants aux temps de sensibilisation

Nombre de situations complexes (GC-PTA) orientées présentant ces problématiques de repérage.

Actions à réaliser

- Identifier les professionnels du territoire ayant exprimé ce besoin d'appui (SAAD, CCAS, ...)
- Organiser des temps de sensibilisation pluri professionnels/élus autour du repérage de la vulnérabilité : développement des connaissances et posture/responsabilité.
- Diffusion aux acteurs du guide de repérage, avec appui des GC et coordinateur d'appui.

Points de vigilance

Leviers :

- appui méthodologique IREPS : ingénierie pédagogique
 - Temps fort envisagé (2019) par DTAS pour informer les acteurs sur les Relevés d'information Préoccupantes (RIP).
- ⇒ Lien avec les actions-intégration en favorisant l'interconnaissance
- ⇒ Lien avec diagnostic : remontée de dysfonctionnements lors des séances.



3.3 Thématique parcours - Déployer un outil sur le partage de l'information

Objectif :

Favoriser le respect du cadre réglementaire pour améliorer les échanges entre professionnels autour des parcours des usagers.

Porteur de l'action : Pilote MAIA

Réalisé (actions et dates)

GT 29 en 2018 : création d'un guide sur le partage d'informations.

Résultats (cf. indicateurs)

Nombre de participants aux temps de sensibilisation

Actions à réaliser

- Présenter le guide validé en concertation départementale en 2018, aux acteurs de la concertation de proximité (avril 2019)
- Ajuster ce guide au territoire
- Valider ce guide en concertation de proximité (octobre 2019)
- Organiser la diffusion du guide (+ communication) avec des temps de sensibilisation.

Points de vigilance

- ⇒ Lien avec axe 1 de l'intégration : favoriser l'échange de bonnes pratiques.
- ⇒ Lien avec axe 2 de l'intégration : favoriser l'interconnaissance

Cette thématique est préalable à la sensibilisation SI GWALENN.

Interdépendance avec les outils de partage d'information interne-externe.



2.3 Thématique parcours - Elaborer un groupe de travail sur les PH vieillissantes icone

Objectif :

Affiner l'état des besoins des situations concernant les personnes en situation de handicap vieillissantes.

Porteur de l'action : Pilote MAIA + CLS

Réalisé (actions et dates)

Gestion d'une situation complexe : PH en EHPAD.

Résultats (cf. indicateurs)

Nombre d'utilisateurs identifiés par la problématique

Actions à réaliser

- Identifier le nombre de personnes en situation de handicap (ESAT, bénéficiaires de l'AAH, ...) au-delà de 50 ans et les besoins potentiels de ces usagers.
- Identifier l'offre adaptée/projet sur le territoire.
- Rencontrer les structures spécifiques : MAPHA, UPHV, ...
- Constituer un groupe de travail impliquant les acteurs en lien avec PA et PH : définition des besoins, émergence de préconisations d'actions (prévention, adaptation de l'offre, ...)
- Présentation des résultats en concertation de proximité (octobre 2019)

Points de vigilance

Levier : partage des réflexions antérieures d'un EHPAD du territoire.

- ⇒ Lien avec les actions-intégration en favorisant l'interconnaissance
- ⇒ Lien avec le diagnostic : remontée des dysfonctionnements lors des groupes de travail.

PARTIE 4

Synthèse Propositions 2019





Synthèse

Propositions d'actions pour la feuille de route 2019

Mécanisme ¹	Constats	Axes de travail
Concertation	Composition de la concertation de proximité pour respect de la polyvalence et représentativité de l'offre Absence de concertation portée par PCPE	⇒ Développer la concertation de proximité polyvalente
Intégration	Besoin d'échanges d'expériences et de pratiques Demande des acteurs de savoir « qui fait quoi » sur le territoire Besoin d'outil de partage d'informations	⇒ Mettre en œuvre un « comité de situations complexes » ⇒ Elaborer un référentiel de missions : CLS-CD-MAIA ⇒ Sensibiliser les acteurs au SI Gwalenn
Gestion de cas	Recrutements reportés Attente de cette offre par les partenaires . Elaboration d'une fiche d'orientation commune. Nouveau cahier des charges attendu en décembre 2018.	⇒ Renforcer l'intégration des services GC-PTA-pilotage territorial MAIA



Synthèse

Propositions d'actions pour la feuille de route 2019

Thématique	Constats	Axes de travail
	En continu et en transversal	Poursuivre le diagnostic du territoire centré sur une approche polyvalente et partagée des problématiques de parcours.
Offre de répit	Offre HT limitée sur le territoire Absence d'offre pour PH-psychiatrie Accompagnement par ARS reporté	Mettre en place un groupe de travail : Hébergement temporaire
Vulnérabilité	Souffrance psychique des jeunes Difficultés de repérage et d'orientation Besoin de savoir « qui accompagne qui, quand, comment dans la parcours ? »	Améliorer le repérage de la vulnérabilité par les professionnels Favoriser l'interconnaissance (cf axe intégration)
Partage d'informations	Méconnaissance de la législation par les acteurs Faible utilisation des messageries sécurisées GT 29 initié en 2018.	Favoriser l'échanges de bonnes pratiques (cf Axe 1 intégration) Déployer un outil sur le partage de l'information : guide / sensibilisation
Personnes en situation de handicap vieillissantes	Orientation situation complexe PH vieillissent mieux mais prématurément Parents vieillissent mieux mais sans anticipation de l'évolution	Elaborer un groupe de travail sur les PH vieillissantes

Annexes





Annexe 1: fiche d'orientation « situations complexes »

FICHE D'ORIENTATION DE SITUATIONS COMPLEXES – PAYS DE QUIMPERLE

▲ La personne et son représentant légal doivent être informés de la transmission de cette fiche

Date de la demande :

Vous être confronté à une situation complexe dans votre pratique, vous trouverez ci dessous une aide à formaliser les difficultés de la personne :

Cochez les critères auxquelles la situation répond :

CRITERE 1 : Autonomie et état de santé

Problème d'autonomie fonctionnelle

- Difficultés dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne (*se nourrir, se vêtir, se laver, se transférer, aller aux toilettes, se déplacer*)
- Difficultés dans les activités domestiques de la vie quotidienne (*faire ses courses, le ménage, le repas, la lessive, prendre ses médicaments, utiliser son téléphone*)
- Difficultés dans les activités sociales et/ou professionnelles

ET problème relevant du champ médical

- Dégradation de l'état général dans les 3 derniers mois (*perte d'appétit, perte de poids, fatigue, hospitalisations répétées*)
- Dégradation des fonctions cognitives (*pertes de mémoire, désorientation temporo spatiale*)
- Symptômes physiques (*risques de chutes, baisse sévère d'un des 5 sens, douleur, autre :*)
- Absence de suivi médical
- Troubles du comportement (*mise en danger, conduites à risques, agressivité, repli sur soi, désinhibition*)

ET altération du processus décisionnel quelle qu'en soit l'origine (individuelle, environnementale...) avec pour conséquences :

- Difficultés de gestion financière et/ou administrative
- Prise de décision non éclairée et incapacité à assumer la protection de soi
- Difficultés dans l'élaboration d'un projet de vie, d'expression de ses souhaits, aspirations et besoins

CRITERE 2 : Contexte et environnement

- Aide et/ou soins et/ou accompagnements insuffisants / inadaptés
- Refus de soins
- Habitat inadapté (*accessibilité, insalubrité*)

CRITERE 3 : Entourage

- Absence de personne ressource, d'entourage proche en mesure de mettre en place et coordonner les réponses aux besoins
- Problématiques compromettant le maintien à domicile (*projet non partagé, déni, cohabitation difficile, conflits familiaux, absence de moyens de communication*)
- Epuisement, hospitalisation ou décès récent de l'aïdant principal
- Les professionnels ressentent la situation comme complexe (*multiplicité des intervenants, épuisement des professionnels, isolement, ...*)

Motivations de l'orientation :

Coordonnées du professionnel adressant la demande

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____ Structure : _____
Adresse : _____
Tél : _____ Mail : _____

Coordonnées de la personne concernée

Sexe : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Tél : _____
Adresse : _____ Code Postal / Ville : _____

Médecin traitant :

Nom aidant principal/ lien avec la personne et Tél :

Mesure de protection juridique : Oui Non Demande en cours
Nom de l'organisme et/ou du référent :

Accompagnements et aides existantes / coordonnées :

Financières : APA Aide Sociale Caisses de retraite PCH
 Autre : _____ Demande en cours :

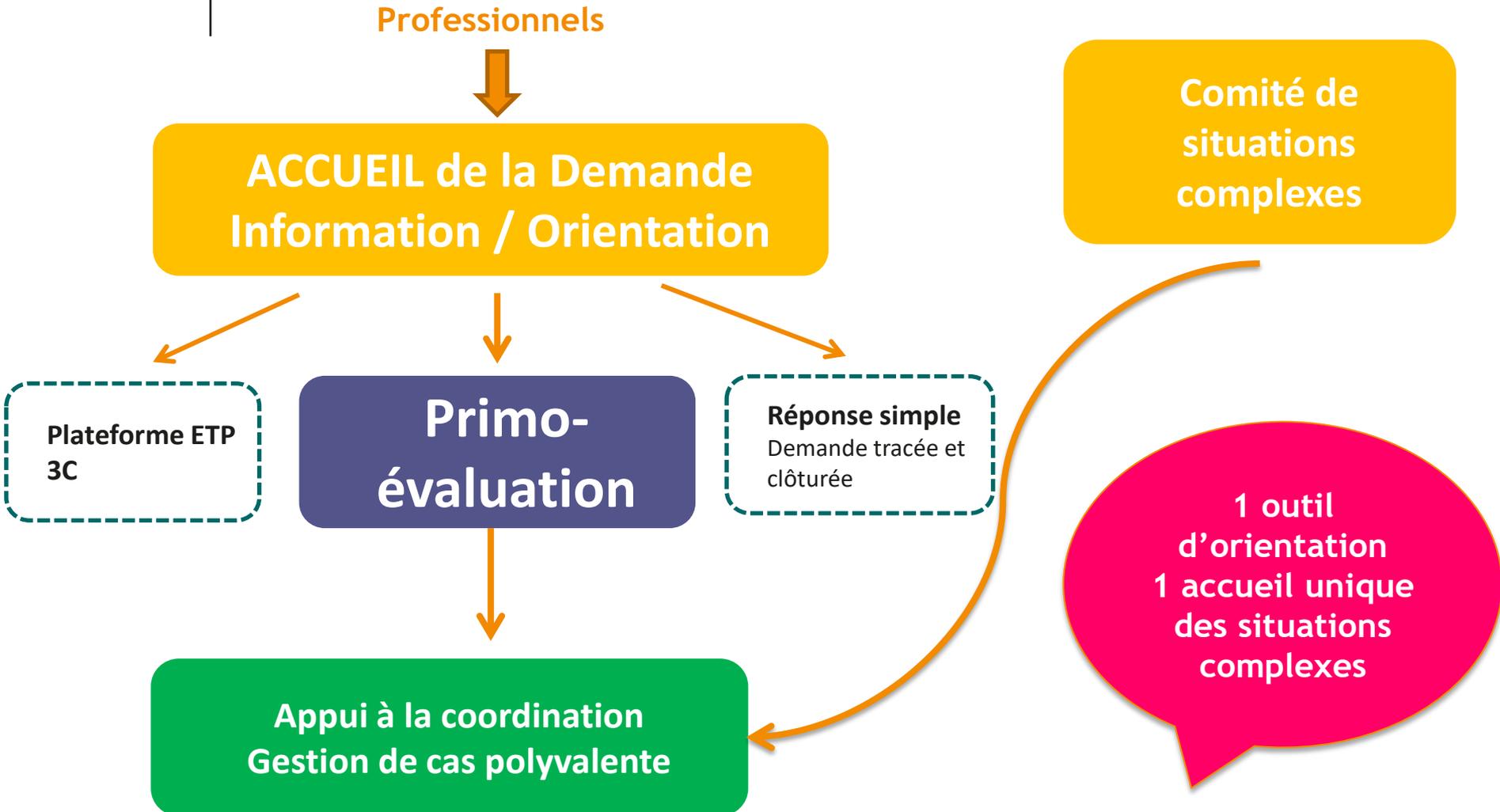
Ce formulaire est à nous adresser par courrier électronique :

Anais EBREL : a.ebrel@codiab-kalonis.fr
Cécile HENNE : c.henne@maia-paysdequimperle.fr

Un professionnel se rapprochera de vous dans un délai de 48h pour une évaluation, et vous informera des suites envisagées.



Annexe 2 : Circuit de la demande « Situations Complexes » Cap Autonomie Santé





MAIA - Pays de Quimperlé